



Procès des attentats commis le 13 novembre 2015 à Saint Denis et Paris

Devant la cour d'assises spéciale, à la Cour d'appel de Paris

*Le mercredi 8 septembre 2021, s'ouvre devant la cour d'assises spécialement composée de Paris, le **procès des attentats commis le 13 novembre 2015**. Vingt accusés seront jugés par la Cour d'assises spéciale de Paris. Le procès devrait se dérouler jusqu'en mai 2022.*

En raison de la durée de l'audience et de l'intérêt des débats pour les victimes et le public, l'AfVT et la Fenvac proposent un compte rendu hebdomadaire exhaustif afin de connaître la teneur du procès chaque semaine.

Ce compte rendu est élaboré à partir des notes prises par l'AfVT et la Fenvac, association de victimes et d'aide aux victimes, partie civile au procès. Eu égard au débit de parole, la prise de notes ne saurait refléter l'intégralité des propos. Seul le prononcé fait foi.

Compte rendu de la semaine du 28 septembre au 1^{er} octobre 2021– Semaine n°4

Mardi 28 septembre 2021 – Jour 13 : Prises de notes effectuées par la Fenvac

PROCES DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2015 : LES VICTIMES ONT LA PAROLE. LES AUDITIONS DES PARTIES CIVILES DÉBUTENT AVEC LES TEMOIGNAGES DE CELLES ET CEUX CONFRONTÉS AUX EXPLOSIONS AU STADE DE FRANCE.

Cette treizième journée d'audience débute avec de nouvelles constitutions de parties civiles avant de laisser place aux premières auditions de victimes, déjà constituées parties civiles, qui commencent ce jour.

Par ordre chronologique, ce sont celles liées au Stade de France qui sont entendues : qu'elles aient été blessées, choquées, ou endeuillées par ces explosions, elles ont aujourd'hui la possibilité de livrer leur récit devant la Cour et les accusés.

Les cavaliers de la garde républicaine sont les premiers à être auditionnés. Patrouillant le 13 novembre au soir, ils étaient dix cavaliers présents avec leurs chevaux.

Ce soir-là, Philippe D, explique qu'il y avait une jeune officier en plus. Alors qu'il se dirigeait en sa compagnie vers la rue de l'Olympisme, ils ont croisé l'un des terroristes sans le savoir. Il s'agissait de Bilal HADFI. L'assaillant a complimenté les yeux de la lieutenant après avoir demandé où se trouvait le McDonald's, juste avant de se faire exploser.

Une énorme déflagration a retenti à une vingtaine de mètres, explique-t-il. Philippe D, décrit entendre une personne hurler, il a joint le poste central puis s'est approché de la terrasse du bar l'Events où il a aperçu une jambe. Pensant dans un premier temps à un mannequin, il a réalisé qu'elle était en fait tranchée et que quelque chose de grave venait de se passer.

Vingt minutes se sont écoulées, pense-t-il, avant la deuxième explosion. En réalité, il n'y en a eu que trois à quatre minutes. Retrouvant le commissaire autour du corps de la seule victime décédée, il lui est ordonné de rentrer aux écuries avec les autres cavaliers notamment, pour écarter un risque d'encombrement avec les chevaux dans l'hypothèse d'une évacuation, ce qu'ils ont exécuté.

Le gendarme explique qu'il a voulu témoigner au procès car, à l'époque, il avait 33 ans de gendarmerie, qu'il a toujours eu l'habitude des scènes de crime, mais il y a un normalement un laps de temps pour s'y préparer, confie-t-il.

Ce soir-là, il n'y a pas eu ces minutes pour se préparer psychologiquement contrairement à la BRI, au GIGN et au RAID qui savaient plus ou moins à quoi s'attendre. Ils ont dû absorber directement le choc avant que les gestes réflexes ne reviennent progressivement. Il se demande encore aujourd'hui s'il a fait de son mieux. Le gendarme dit que les victimes du stade de France sont souvent oubliées, que les cavaliers de la garde républicaine également, comme s'ils « n'existaient pas ».

Le deuxième témoin s'approche, également gendarme à l'époque à la section de transport de la garde républicaine. Habitué aux défilés du 14 juillet et au transport de musiciens, l'ambiance est toute autre ce soir du 13 novembre où il transportait cette fois-ci ses collègues aux abords du stade de France. Son rôle, c'était d'attendre les cavaliers et de préparer le repas du soir. Alors que les patrouilles rentraient une par une et qu'ils s'attablaient, cachés par le camion, ils ont entendu une explosion à 25 mètres. Ils

sont intervenus tout de suite au niveau des blessés, il y a des cris et de la fumée, précise-t-il. Alors qu'il a donné l'alerte et l'a diffusée au maximum, la deuxième explosion a retenti à une centaine de mètres. Ils se sont tous retrouvés à terre. Alors que le gendarme s'apprêtait à intervenir, il a appris que l'ordre a été donné que les cavaliers devaient sortir du dispositif. Il confie avoir été très choqué par les morceaux de chairs, l'odeur, le sang ; lui-même est recouvert de sang. Il s'est aperçu très vite les jours suivants qu'il était très marqué, qu'il dormait mal et qu'il était en hyper activité pendant les deux-trois mois qui ont suivi. Il sera suivi par la psychologue de la garde républicaine. Il raconte que ses souffrances seront ravivées lorsqu'il se trouvera sur les champs Élysées avec ses collègues et que l'un d'entre eux se fera assassiner par un terroriste le 20 avril 2017. Le vivant très mal, il est alors hospitalisé pendant 45 jours. Aujourd'hui, il n'est toujours pas bien et voit un psychiatre. Il habite maintenant en Vendée et est suivi par l'hôpital de la Roche-sur-Yon. Les images sont là et persistent. Le témoin finit son audition en soulignant que la terreur, en plus de hanter les victimes, a aussi hanté et impacté les familles. Il rappelle qu'il est nécessaire de prendre en compte les victimes indirectes, qu'il y a un avant et un après 13 novembre. Il voudrait que cela soit pris en compte pour ceux qui étaient sur place, qu'il n'y « a pas que les victimes blessées mais tout ceux derrière qui ont mal vécu cette période et ont partagé ce drame », c'est le témoignage d'un post traumatisé, termine-t-il.

Le troisième gendarme à la barre confie avoir essayé d'avoir les premiers réflexes, qu'il a fait ce qu'il pouvait, puis il est rentré chez lui et confie que le lendemain, il s'est aperçu avoir les symptômes du stress post traumatique. Il termine son témoignage confiant regretter que ses supérieurs n'aient pas été plus compréhensifs. Le quatrième gendarme qui s'exprime est actuellement domicilié et en poste en Guyane française. Il raconte que le 13 novembre 2015, il portait un gilet par balle, pourtant il explique être traversé par une onde de choc dès la première explosion, quelque chose qu'il ne connaît pas, dit-il. Il déclare : « on peut être préparé a beaucoup de choses mais quand on ne l'est pas, on se pose un milliard de questions. » Lors de la seconde explosion, il recevra des débris. Plus tard, il est chez lui, et s'est aperçu qu'il avait de la chair dans les cheveux. Aujourd'hui, il confie : « je veux dire à quel point la lâcheté humaine fait du mal aux familles. Je n'ai pas grand-chose à dire de plus. » Il répond qu'il n'est pas suivi psychologiquement lorsque le Président l'interroge à ce sujet et que sa thérapie est de vivre en Outre-Mer.

Vient ensuite à la barre le Chef d'escadrons, Jonathan D. Le témoin commence son audition en expliquant qu'ils sont intervenus en tant qu'unité de sécurité publique générale et précise qu'ils ne sont pas formés dans le cadre d'intervention, eux sont à cheval. Il raconte réunir ses équipes lorsque la première explosion intervient, un silence de mort s'en suit, puis un cri déchirant « bande d'enculés ». Il a constaté le décès de deux personnes puis découvert des membres, une jambe, un bras, et aperçu ce qui lui semblait être des fils dépasser du corps. Il a réalisé qu'il avait devant lui les restes d'un kamikaze, qu'il y avait un danger de mort, un risque de sur explosion, et a décidé de faire un gel des lieux pour éviter que les personnes ne se rapprochent. Ensuite ses réflexes de gendarme sont revenus au fur et à mesure : protéger, secourir, renseigner et enquêter.

Les militaires étaient perdus et pourtant ils vont agir en se concentrant sur les missions données aux uns et aux autres. Les victimes seront prises en charge. Lui veillera à faire effacer des téléphones portables des photos prises par des badauds des corps au sol. Ce qui le blesse et qu'il confie « c'est que finalement après, je suis obligé de montrer ces photos, celles qu'on n'a pas réussi à faire effacer pour justifier de ma présence sur les lieux et de mon état de victime. » Lorsque la seconde explosion intervient, il parle d'un état de sidération par rapport à la première, il explique qu'il est resté sans rien faire. Il décrit avoir une image, celle du mur du stade de France qui se dresse devant lui et le public qu'il entend applaudir et crier de joie. Là, il a pensé être en face de deux mondes inconciliables : la vie et la mort. C'est la désolation autour de lui, et c'est une image qui le hante encore aujourd'hui. Puis,

Le commissaire lui a ordonné de partir avec les autres cavaliers, ordre qui lui paraît incongru car hormis la présence des treize gendarmes, il n'y a pas d'autres forces de police au niveau de la scène de crime. A trois reprises, le commissaire lui demandera de « dégager », il n'insistera pas, se mettra en retrait, mais il confie qu'il va désobéir et décidera de maintenir son dispositif estimant qu'il n'y a pas assez d'effectifs pour tenir la scène de crime, protéger les blessés et le gel des lieux qui permet de préserver les indices. Il restera donc sur zone. Il explique même avoir pris la main sur le commandement de CRS qui n'ont reçu encore aucune consigne. Il a décidé d'utiliser leur bus pour mettre à l'abri les témoins, les identifier et continuer à répondre et gérer les différentes réactions. Puis, comme il a eu ce renfort de CRS, il allègera son dispositif et fera partir l'ensemble de ses gendarmes. Arrivé aux écuries, il a constaté que ses militaires étaient dans des états seconds et a découvert, ensuite, un long parcours entaché de démarches, de manque de reconnaissance, et d'absence de soutien de sa hiérarchie dont il racontera les difficultés tout au long de la fin de son récit.

Madame Sophie D s'approche ensuite de la barre. Elle se présente : « j'ai 39 ans, et je suis la fille de Manuel, 63 ans, seule victime du stade de France décédée le 13 novembre par l'explosion d'une ceinture explosive. »

La jeune femme raconte qu'elle était au téléphone avec sa mère lorsque cette dernière a interrompu la conversation pour répondre à son père qui était en double ligne. Il lui a indiqué qu'il était au stade de France et qu'il attendait ses clients. Reprenant sa fille au téléphone, sa mère lui a indiqué que son père l'embrassait. Sophie va ensuite au restaurant et découvrira à la télé portugaise les premières images des attentats à Paris.

Elle décidera d'appeler son père pour en parler avec lui. Pas de réponse. Elle a rappelé 10-20-30 fois, dit-elle. Elle n'a pas osé appeler sa mère mais a contacté son frère puis l'employeur de son père qui lui confiera avoir lui-même été contacté par les clients de M. DIAS qui n'avaient pas de ses nouvelles. L'employeur a décidé de partir à sa recherche mais ne l'a pas trouvé aux abords du stade. Vers 2 heures du matin, Sophie a appelé le Quai d'Orsay et le consulat. Finalement, c'est sa mère qui est parvenu à échanger avec quelqu'un qui lui a indiqué que Manuel DIAS n'apparaissait pas sur la liste des victimes.

Le 14 novembre au matin, l'information est toujours la même, « il n'est pas sur la liste ». Puis vers midi, elle a finalement reçu la confirmation de la part du Quai d'Orsay que son père était bien décédé. Elle a du mal à le croire car elle a été contactée quelques minutes avant par la police qui lui a indiqué le contraire. Elle est rapatriée d'urgence pour l'annoncer à sa mère qui a compris la nouvelle dès qu'elle a vu sa fille arriver. Elle explique qu'à partir de là, le parcours du combattant ne fait que commencer : de lourdes démarches, un manque d'empathie constant, un besoin de justifier son statut de victime en permanence, la froideur glaciale de l'IML.

Puis Sophie parle de son père, de sa personnalité solaire, « un papa poule » dit-elle, un mari modèle, un bon vivant, le pilier de la famille, celui qui était au téléphone avec sa femme pour prendre de ses nouvelles au moment où la ceinture explose. C'était un couple fusionnel qui s'appelaient tout le temps. La mère de Sophie qui est dans la salle n'aura d'ailleurs pas la force de s'exprimer.

Puis la jeune femme évoque les difficultés également rencontrées avec le fonds de garantie, ces interminables procédures avec des experts froids qui minimisent les préjudices. Sophie finit en remerciant les premiers intervenants qui ont pu lui expliquer où se trouvait son père quand il est décédé, elle confie « ça fait partie du deuil, et sans eux, on aurait pas pu reconstituer cette soirée au

stade de France, site qui me tient énormément et je veux œuvrer pour ne pas qu'on n'oublie, Manuel DIAS, décédé sur ce site. »

Aux différentes questions qui lui sont posées, Sophie déplore ne pas se sentir accompagnée, évoque les mots de F. HOLLANDE qui lui avait dit qu'elle ne serait pas abandonnée.

Finalement, confie-t-elle, avec le changement de Président, ce ne sont plus les acteurs qui étaient là quand l'attentat a eu lieu, on ne nous connaît plus et l'implication n'est plus la même mais le combat, lui, reste le même.

Vient ensuite une autre victime blessée de l'attentat du Stade de France, il est aujourd'hui en fauteuil roulant. Père de cinq enfants, il est accompagné d'un ami pour avoir le courage de s'exprimer à la barre. Il était avec son fils aux abords du stade de France lorsque les explosions ont eu lieu. Il raconte s'être absenté aux toilettes, et tomber nez à nez avec un jeune transpirant et angoissé, pensant d'abord à un règlement de compte.

Le témoin dit remonter dans la précipitation et ne plus apercevoir l'individu mais un autre homme croisé en arrivant qui l'avait déjà interloqué avec son fils. Le témoin explique se retourner et là retentit une énorme explosion ; son premier réflexe a été de chercher son enfant qu'il appelle, il y a des débris humains, il vérifie que ce ne sont pas ceux de son fils. Il explique qu'il n'a jamais eu peur de rien, qu'il a déjà vécu des attentats mais le fait que son enfant ait été impliqué l'a traumatisé.

Après plusieurs minutes, le témoin raconte l'avoir retrouvé sain et sauf. Puis, il n'a qu'une seule chose en tête, c'est de déposer plainte pour identifier tout de suite les assaillants car il déteste l'injustice, confie-t-il. Il voit dans le regard des gendarmes et des CRS le sentiment d'impuissance qui les ronge. Puis à la barre, il déclare : « je suis musulman, je fais mes prières 5 fois par jour, quand j'entends dire des gens qu'ils font ça pour Allah, le premier effort qu'on doit faire, c'est de ne pas tuer un enfant, un vieillard, une femme donc je ne peux pas me trouver dans ses actions. » Il poursuit son récit. Juste après les explosions, il y a un loupé au stade de France, pense-t-il, il comprend que le but est de concentrer tous les services au stade de France pour mieux attaquer Paris. Il se dit qu'il manque du monde dans cette opération, comprenant que le reste des terroristes sont dans la capitale.

Le témoin blessé psychologiquement et physiquement explique avoir des problèmes au niveau de la moelle basse et de ses jambes. Après l'attentat, il boite mais se dit que ça passera jusqu'au jour où ses jambes l'ont lâché. Il n'arrivait plus à se relever. La reconstruction a été très difficile et l'est toujours aujourd'hui. Il explique qu'après avoir été très réticent à leur égard, s'être finalement appuyé sur l'aide des médias en témoignant. Il est devenu ambassadeur de la région île de France dans le programme grand témoin pour aller parler aux jeunes lycéens et explique que c'est là qu'il fait sa thérapie. Il parle citoyenneté et aussi religion avec les jeunes, avec ceux qui se demandent ce que dit l'islam. Le témoin évoque également les nombreuses difficultés rencontrées dans le cadre du traitement de son dossier de demande d'indemnisation par le FGTI, oublié, car dans les premières victimes, dit-il.

Vient ensuite l'audition d'une jeune femme qui avait 33 ans à l'époque des faits et qui était au stade de France car elle avait accepté de faire une pige pour interroger des supporters allemands. La soirée se déroulait normalement lorsque le réalisateur lui a demandé d'aller jeter un œil côté restaurants pour voir s'il était possible de faire des plans. Elle explique passer devant une rue et apercevoir sur sa droite un camion de CRS, ce qu'elle a trouvé rassurant. Poursuivant son chemin, elle croisera deux-trois personnes lorsqu'une explosion la stoppera nette. Elle explique être restée debout, n'être pas

tombée, mais stoppée par le bruit, la poussière et le souffle. Elle a un réflexe de fuite. Cependant, elle sentira des impacts au niveau de son corps, de son visage et ses jambes mais réussira à marcher. Elle a un réflexe d'aveuglement complet sur ce qui se passe autour d'elle, comme une auto-protection pour ne pas être heurtée par ce qu'elle pourrait voir. Puis elle sera guidée dans un restaurant. Elle savait qu'elle avait un impact sur le visage et confie avoir eu très peur d'être défigurée. Quelques minutes après, elle a été prise en charge par un camion de la sécurité civile, c'est là où elle a commencé à avoir mal, peur, et trembler, car l'adrénaline a arrêté son effet. Un moment après, elle s'est aperçue de brûlures au 2 et 3ème degré, des hématomes qui commençaient à se former et un impact au niveau de la joue, puis elle a été dirigée vers l'infirmerie du stade de France.

La jeune femme indique à la Cour pouvoir montrer le projectile qu'elle tient dans une petite boîte dans sa main. Un écrou de 18 mm qui a été retiré lors de son opération le dimanche 15 novembre. Elle explique ensuite avoir développé un syndrome de stress post traumatique, dont le retentissement a été très important dans sa vie professionnelle et personnelle après les attentats. Elle devait commencer un travail dans une ONG, Première urgence internationale, qui intervient sur des terrains de conflit comme l'Afghanistan, la Syrie et le Soudan du Sud. Mais déplore avoir du mettre un terme à sa carrière alors qu'elle aurait pu aller aider les personnes dans le besoin, dit-elle. Elle poursuit en évoquant ses crises d'angoisse qui se déclenchent très facilement comme devant un film et conclue qu'elle n'a plus aucune résistance à la moindre émotion. La témoin confie ensuite qu'elle est tombée enceinte mais a eu une grossesse très difficile et angoissée en raison du stress post traumatique. Débutant finalement un travail au sein d'une base de loisirs, elle a du mettre fin au contrat après sept mois d'arrêt avec un licenciement pour inaptitude. Aujourd'hui, elle explique s'être séparée du père de sa fille, son couple n'ayant pas survécu aux attentats. Elle prend « les choses les unes derrière les autres ». Elle ne sait pas encore vers quoi elle va se diriger. Elle confie avoir appris la semaine dernière en écoutant la webradio qu'elle était à 17 mètres de l'explosion, « ça fait six ans que je me demandais où j'étais ». A ce jour, elle essaie de se servir de son traumatisme pour répondre aux appels des laboratoires de recherche, elle a participé notamment au programme 13 novembre, Remember, déclarant : « si mes séquelles peuvent servir à faire progresser la science, c'est déjà ça.

Puis s'approche à la barre un homme. Vacataire ce soir-là au stade de France, il est au service de l'entrée du stade. Vers 20h45, alors que le chef d'équipe a demandé de ranger les barrières, le témoin a entendu une première explosion à 70 mètres au restaurant l'EVENTS, croyant au début que c'était un pétard, il a rapidement compris que ce n'était pas le cas lorsqu'il a vu des personnes courir dans tous les sens. Quelques minutes après, une deuxième explosion a retenti. Il a reçu cinq boulons, ce qui lui a perforé le bras, les chevilles et le dos entre autres, mais il est resté debout malgré tout. Il a constaté que son blouson et son jeans étaient recouverts de sang et de chair. Il s'est assis et a commencé à avoir mal, s'est rendu compte de ses blessures sans comprendre. Il a essayé de repartir à la porte mais celle-ci était fermée. Il s'est dit être abandonné. Il a fait une prière. L'homme s'interrompt dans son témoignage pris par l'émotion et quitte la salle.

Le Président propose d'entendre une autre partie civile le temps que la victime se remette. En revenant, il reprend son récit et explique finalement être parti pour aller prendre son deuxième travail lorsque son collègue lui a dit d'aller à l'hôpital au regard de son état, ce qu'il a fait. Il confie qu'il ne dormira pas pendant un mois et demi, que tout le côté gauche de son corps est abimé. Il explique avoir trouvé une thérapie et avoir vu beaucoup de psychologues. Sa thérapie, poursuit-il, c'est d'aller une fois par semaine au cimetière du père Lachaise, « personne n'est enterré là pourtant » précise-t-il,

mais ça lui fait du bien, il s'assoit et médite. Il termine en disant qu'il est venu parler car sa vie « est un livre et il faut tourner les pages », il ajoute qu'il a fait un film documentaire, « 13.11 vivre avec », il est parti en Syrie et au Maroc pour le tournage et a voyagé avec d'autres victimes, trois filles et deux garçons.

Monsieur Hervé M. quant à lui travaillait dans l'évènementiel sur plusieurs sites, dont le stade de France et le Bataclan. Sa mission, ce jour-là, c'était d'être présent Porte H pour gérer les litiges de billetterie. Puis l'explosion a lieu. Hervé a été pris de violents maux de tête et de sifflements au niveau des oreilles. Blessé, il décidera de rentrer malgré tout en transports en commun mais raconte qu'il était complètement désorienté. Il est arrivé chez lui à 1 heure du matin. Après avoir regardé les événements à la télévision, il n'a pas dormi de la nuit. L'entreprise d'Hervé était également prestataire pour le Bataclan. Il a normalement des collègues hôtesse qui placent les spectateurs quand les billets sont numérotés, mais il réalisera que ce soir là personne de l'équipe n'y était car le placement était libre. Aujourd'hui, il dit être arrivé à passer au delà du traumatisme. Il s'est forcé à continuer à faire de l'évènementiel. Il a toujours des acouphènes qui le réveillent et lui rappellent les événements. Il s'est mis à faire beaucoup de sport, du chi kung et de la méditation, ce qui l'aide à passer à autre chose.

Le dernier témoin de la journée est un homme, de nationalité égyptienne, grièvement blessé au stade de France le soir du 13 novembre. Assisté d'une interprète en arabe, le jeune homme débute en s'adressant aux accusés et déclare : « Pour moi, la seule chose qui nous unit, c'est la langue ». il poursuit « on est différents sur beaucoup de choses, mais eux salissent tout, c'est une honte. » Walid Y., a 33 ans. A l'époque, il s'était installé en France avec sa mère afin que son frère, atteint d'un cancer, puisse bénéficier de soins. Il est venu spécialement d'Egypte pour témoigner aujourd'hui. Le matin du 13 novembre, il explique qu'ils ont appris de mauvaises nouvelles concernant l'état de santé de son frère. Ce dernier était très fatigué. Walid explique avoir pris une décision de dernière minute d'aller assister au match. Il a acheté un billet à un vendeur clandestin. Cherchant la porte H, il est passé devant trois personnes aperçues dans un premier temps et là il y a l'explosion très forte alors qu'il courrait pour pouvoir rentrer dans le stade. Blessé, il s'est aperçu que son os sortait de sa jambe droite, presque séparée de son corps, il perdait beaucoup de sang. « J'avais l'impression que c'était mes derniers instants de vie » dit-t-il. Les secouristes sont venus l'aider. Walid confie « ils ne savaient pas quelle était ma nationalité, ma religion, ils ne savaient même pas si j'étais auteur ou victime mais ont tout fait pour me sauver, c'est la différence entre ces gens-là qui sont miséricordieux, humanitaires, et d'autres gens qui tuent des gens sans les connaître. »

Son corps a reçu plus de 15 projectiles, il va tous les deux-trois jours au bloc opératoire, il a passé 100 jours aux soins intensifs. Lorsque sa dernière intervention échoue, il explique être confronté à la mort une 2ème fois. Walid raconte que quand il se réveille de son coma, il comprend que quelques jours après les attaques terroristes, il a été suspecté de faire partie des assaillants, qu'il y avait des canaux médiatiques qui postaient des accusations à son égard ce qui a été un choc pour lui et pour les gens de son entourage, raconte-t-il. En effet, lors de l'explosion, son passeport est tombé à côté du terroriste, provoquant le doute quant à sa présence sur place. Il sera vite innocenté après les recherches des différents services français et égyptiens. Pour terminer, son avocate l'interroge sur les déclarations qui ont été faites par Salah Abdeslam depuis le début du procès, il répond : « ces déclarations ne pourraient être prononcées que par un ignorant qui ne croit pas aux musulmans, c'est leur islam qui l'a inventé et l'islam est innocent de ces gens-là.

PROCES DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2015 : ENTRE COLERE ET RESILIENCE, LES VICTIMES ET LES FAMILLES DE VICTIMES DE L'ATTAQUE DU CARILLON ONT DECRIT LEURS DIFFICULTES DEPUIS QUE LE TERRORISME A FAUCHE LEURS VIES.

Il est 12h50 lorsque l'audience reprend en ce 14ème jour de procès.

Le Président annonce que quelques personnes victimes des explosions au Stade de France doivent encore déposer ce jour.

Les premières personnes qui témoignent sont des femmes et des hommes, qui dinaient à proximité du Stade de France en terrasse. Tous parlent d'une explosion qui retentit, d'un souffle par la suite. Certains étaient à peine à trois mètres de l'explosion. Tous subiront des impacts tant physiques que psychologiques, des blessures dans les bras et les jambes nécessitant de lourds traitements.

Puis vient à la barre un homme, accompagné de sa femme en fauteuil roulant. Cette dernière a perdu l'usage de la parole depuis les attentats

Au moment des explosions, elle reçoit des éclats de l'explosion dans tout le corps, ainsi que dans le côté gauche du cerveau. Elle fait un AVC suite à sa réanimation et l'équipe médicale décide de la plonger dans le coma durant 4 mois, sans quoi elle ne pourrait pas supporter les douleurs. Par la suite, lorsqu'il se rend à l'hôpital au sortir du coma de sa compagne, les médecins le préviennent. C'est un légume désormais, elle ne pourra plus jamais marcher de sa vie. Aujourd'hui Madame a le côté droit du corps paralysé mais elle est sortie de l'hôpital. Il parle de leur projet familial avorté à cause de cet attentat et est très ému à ce moment-là. Madame a eu des enfants issus d'une précédente union. Mais à cause de l'explosion et des blessures occasionnées sur le corps de Madame, elle ne pourra jamais en avoir avec l'homme qui témoigne ce jour devant la Cour.

Il envie ceux qui ont des enfants derrière eux, et qui continuent de se battre aujourd'hui. « Moi je n'ai personne. Je ne pourrai plus en avoir (NDLR : des enfants). J'ai une double peine. Les autres victimes, elles, ont une vie de famille ». Aujourd'hui, sa femme a toute la partie gauche du cerveau endommagée (là où se trouvent la conscience, la mémoire), elle a une perte d'audition. Son bras droit est paralysé. Elle a perdu la parole. Tout au long de sa déposition, il répète « aujourd'hui vous la voyez, mais c'est une enfant de 5 ans pour beaucoup de choses ».

Ce dernier témoignage clôt les dépositions des victimes du stade de France.

Le Président appelle à la barre le premier témoin, un survivant de l'attaque, du Carillon.

F. a 30 ans, il est avocat. Le 13 novembre 2015, il est encore étudiant en droit. Il annonce d'emblée qu'il est content de pouvoir déposer ce jour, et qu'il est un peu ému car c'est un sujet qui l'affecte encore beaucoup. C'est une expérience qu'il considère comme l'isolant beaucoup, très difficile à décrire. « On rencontre la mort, on la voit, on la sent ».

A l'évocation de la déflagration, il s'arrête un instant, ému. Il insiste sur le bruit des armes automatiques, les rafales de tirs. Il n'a jamais entendu quelque chose d'aussi bruyant, c'est un bruit continu, durant deux minutes. Il s'est demandé ce que ça allait lui faire comme douleur, car pour lui, c'était évident, il allait se prendre une balle.

Un autre choc pour lui, c'est lorsque l'assaillant s'arrête, ne tire plus, avant de reprendre par des tirs saccadés cette fois. Il ressent alors un sentiment profond d'impuissance.

Il se souvient n'avoir aperçu que la silhouette du tireur, et s'est précipitamment caché derrière un objet de grosse taille.

Une deuxième victime du Carillon prend ensuite la parole. Il était ce soir-là au Carillon avec sa femme et des amis. Après les déflagrations qui ressemblaient à des pétards, il voit une personne tenant une arme longue qui projetait des étincelles. Il court alors vers l'intérieur du bar, dans le sellier, après être tombé plusieurs fois et avoir marché sur des gens.

Le Président lui demande s'il a été blessé physiquement. L'homme répond qu'il est certes indemne sur le plan physique, mais psychologiquement il a été choqué, et a eu des suivis psychologiques et psychiatriques. « Je n'avais pas conscience qu'en France, on pouvait être victime de fusillades alors qu'on n'a rien demandé. On était tranquille. Et soudain on se fait tirer dessus comme du gibier ».

La troisième victime du Carillon à venir témoigner, O., s'est pris une balle dans le bras.

Il précise dès le début de son discours qu'il n'est pas là de gaité de cœur, mais qu'il le doit à son ami, S, qui est mort sur la terrasse de sept balles. « On dit souvent des nombres de balles mais il faut savoir ce que ça fait. » Et sans prévenir l'assemblée, il se met à crier « BOOM ; BOOM ; BOOM ; BOOM ; BOOM ; BOOM ; BOOM ». Ses onomatopées raisonnent et remplissent toute la salle silencieuse. « Et ça, ça détruit quelqu'un ».

Il précise ensuite qu'à la morgue, là où il a dû identifier son ami, il a dû attendre quatre jours pour que son corps soit reconstitué et que les trous soient comblés par de la cire. Il lit ensuite un texte qu'il a préparé. Il parle notamment de son voyage en Iran où il travaillait en 2017, et décrit un peuple pratiquant un islam rigoriste mais qui se projette dans le monde avec bienveillance.

Après être revenu sur les faits, il s'adresse par moments de façon alternative à la Cour et à Salah Abdeslam. « M. Abdeslam n'est rien d'autre qu'une racaille qui cherche à manifester son existence en faisant croire qu'il est guerrier. J'ai vu son frère tuer des gamines de 20 ans, des filles qui avaient l'âge de ma sœur. (...) J'aurais mille fois préféré qu'il se fasse péter en se ratant comme son frère, comme ça on aurait tous gagné du temps et il aurait eu le courage de se soustraire au monde auquel il n'apporte rien. »

On sent sa colère, sa rage. En faisant allusion aux propos tenus par Salah Abdeslam quelques jours auparavant en audience, il dit refuser qu'on ouvre la porte du dialogue.

Une avocate de partie civile intervient à la fin de son témoignage, et émet une observation s'agissant du planning des débats. Elle réclame à ce que chaque semaine il y ait un moment où la parole soit donnée aux accusés pour avoir leur réaction face aux dires des différentes parties civiles qui se succèdent à la barre. Le Président répond que l'établissement d'un planning pour ce procès est compliqué. Par ailleurs, il estime que les accusés ont eu la parole, et que l'un des principaux accusés s'est exprimé lui-même.

A ce moment-là, l'avocate de Salah Abdeslam, Me Olivia RONAN, intervient alors que son micro est fermé. Elle crie et conteste. Le Président essaye de reprendre la parole, mais la jeune femme ne s'arrête pas. Un débat houleux s'en suit entre les conseils du principal accusé et le Président. Au bout de quelques instant, ce dernier finit par reprendre la main sur le débat : « Je vous respecte, vous m'avez

interrompu et ce n'est pas convenable. Je vous demande de me respecter. (..) A partir du moment où l'un des accusés dit « les terroristes sont mes frères » alors qu'on a projeté des images de gens abattus à coups de kalachnikovs, il ne faut pas s'étonner que des personnes aient des réactions virulentes à la barre. »

Me RONEN rétorque : « Par respect, je ne suis pas intervenue. C'est sûr, il y a de l'émotion, de la souffrance, énormément de choses que je ne veux pas troubler par ma parole. Mais j'ai du mal à laisser passer depuis le début des audiences des invectives personnelles qui troublent la sérénité des débats et je compte sur vous pour ne pas laisser passer. »

L'atmosphère est particulièrement électrique lorsque le Président met fin à l'altercation.

La tension redescend cependant très rapidement lorsqu'un nouveau témoin prononce ses premières phrases d'un calme et d'une douceur contrastant avec les échanges quelques instants plus tôt. Il s'agit d'une jeune femme qui a été grièvement blessée aux jambes à la terrasse du Carillon. Elle était ce soir là avec un groupe d'amis et son époux, « son premier amour », « l'homme de sa vie ». « Nous étions cinq, nous ne sommes plus que deux. (...) et je suis seule ce soir à la barre ». Le visage rouge, très émue, en larmes par moment, elle raconte comment elle a cherché du regard son amoureux et finit par le découvrir étendu au sol, les yeux ouverts. « Je sais qu'il n'est plus là ». A ce moment-là encore, elle ne voit pas les 22 impacts sur le corps de son défunt époux.

Plus tard, elle évoque son combat, comment elle réussit désormais à être debout sans béquille. « Ce qui m'a fait tenir ce sont les jambes qui m'ont obligée à me battre. Il fallait que je marche, j'avais 27 ans, encore toute ma vie à vivre. ».

Sa mère vient également témoigner à la barre, dans un premier temps au nom de la mère de son ancien gendre décédé qui n'a pas pu venir à l'audience et qui a rédigé une lettre pour la Cour, puis en son nom propre. Elle veut revenir sur l'attente interminable dans les heures qui ont suivi l'attaque et sur la difficulté de accompagnement quotidien qu'elle a dû apporter à sa fille suite aux attentats.

Une autre personne vient témoigner. C'est une jeune femme qui était interne à l'époque des faits. Sur un ton très rapide, l'ancienne étudiante raconte comment avec ses collègues ils ont porté secours aux victimes. Même si elle minimise l'impact de cet événement sur elle, l'une des magistrates souligne qu'elle a eu une ITT de plus de 90 jours à l'époque, preuve du retentissement psychologique sur elle.

Il est aux alentours de 19h30 lorsque le Président décide de suspendre l'audience pour quelques minutes avant de finir avec les derniers témoignages de la journée.

Un homme de 43 ans s'avance. Il se présente comme étant un ancien alcoolique qui sortait d'une cure de sevrage à l'époque. Il n'a pas été touché physiquement par les tirs car il n'était plus dans l'enceinte du bar lors de l'attaque. Il a été informé par un jeune de l'attaque, est retourné au Carillon, mais s'est rapidement senti impuissant face aux corps. Très ému, le visage rougit, sa voix change, se brise « J'ai commencé à voir les gens morts. Le temps s'est dilaté, comme si ça durait un quart d'heures, mais ça n'a duré que quelques minutes. J'ai évité de porter secours aux blessés car je ne connais pas les premiers secours, et je sais qu'il ne faut pas en faire si on ne sait pas comment faire. Faire un massage à quelqu'un qui se vide de son sang, ce n'est pas une bonne idée. ». Suite à cet événement, il rechute pendant un an et demi. « Ça a gâché ma vie, sociale, personnelle, amoureuse, professionnelle. ».

Malgré tout, il finit sur une note pleine d'espoir. Quand son avocat lui demande de dire ce qu'il attend de ce procès, il dit espérer que ça aide les accusés à prendre conscience. « Je ne sais pas s'ils vont être condamnés, où ils partiront, mais tous les témoignages qu'ils entendent, ils vont les emporter avec eux. Ce sont des êtres humains, quoi qu'ils aient fait. Ça va les faire réfléchir, cogiter. »

Un homme devait prendre la parole, il travaille encore au Carillon mais ce jour, il ne s'en sent plus capable. C'est son cousin qui prend la parole à sa place. Il travaillait dans le bar ce soir là. La vision des corps qui jonchaient le sol l'a profondément traumatisé.

Durant toute sa déposition, il s'adresse à la Cour. Parfois, il regarde le box, il parle de la rage qu'il a en lui contre les accusés. Il connaissait, pour beaucoup, des victimes de ce soir-là, dont la jeune fille qui a perdu notamment son époux et qui a témoigné quelques minutes auparavant. Il n'a pas été blessé physiquement, mais il est suivi sur le plan psychologique. Il fait très souvent des cauchemars depuis, dont un redondant, dans lequel son père lui tire dessus avec une kalachnikov.

La soirée s'achève avec un dernier témoignage, celui d'une femme de 39 ans, enceinte de 7 mois au moment des faits. Lorsqu'elle entend des bruits de pétard, un de ses amis crie « il a une kalachnikov, jetez-vous par terre !! ». Elle s'est cachée au sol, tandis qu'elle entendait les tirs vers la baie vitrée et des cris. Une de ses amies souffle « il faut faire attention à X (NDLR : le prénom de celle qui témoigne), elle a un bébé ». La jeune femme est touchée par cette attention. Les tirs reprennent, elle pense à son conjoint qui est devant la porte. Elle pense à son bébé, envisage qu'elle se retrouvera seule avec lui. Elle réussit finalement à échapper aux tirs, tout comme le père de son enfant.

Le Président l'interroge sur son suivi psychologique. Elle admet avoir vu un psychologue après les faits, qui lui aurait dit qu'elle était capable de gérer la situation avec le passé qu'elle avait. Le président semble surpris face à cette déclaration. Elle poursuit en expliquant qu'elle n'en a plus revu jusqu'à récemment, lorsqu'elle s'est constituée partie civile et qu'elle a vu à cette occasion un psychiatre. Tout est remonté à ce moment-là.

L'audience est levée peu avant 21h.

Jeudi 30 septembre 2021 – Jour 15 : Prises de notes effectuées par l'AfVT

La journée a été consacrée à l'audition de 15 parties civiles.

I. Petit Cambodge

5 survivants du Petit Cambodge ont témoigné.

Mme AB, victime blessée : « *J'ai fait deux ans de centre de rééducation, je suis aujourd'hui handicapée, et pourtant je me bats pour continuer à travailler dans le cirque, continuer à faire rêver les gens* ».

M. AB, victime blessée : « *Ce sont des choses que je n'oublierais jamais. Je veux aussi que mes amis qui considèrent que Dieu est grand vivent en France avec beaucoup de fierté. Je souhaitais être ici pour amener ma petite pierre à ce grand édifice* ».

M. YR, victime blessée : « *Je n'ai pas de haine, mais ça me fait de la peine. Je n'ai pas envie de vivre dans la haine parce que la haine ça accroche, et excusez-moi messieurs mais je n'ai pas envie de vivre avec vous* ».

Mme CIMG, victime blessée : « *Malgré tout ça, j'aime la France, j'aime la psychanalyse, j'ai été bien accueillie par les hôpitaux et ça je ne vais jamais oublier. Et en France quand je dis que j'ai survécu à un attentat les personnes me disent qu'elles sont désolées. Ça, je ne vais jamais l'oublier non plus* ».

Mme ASA, victime non blessée : « *J'ai vu justement ce garçon, qui était vaincu, il a posé cette fille par terre, et là elle était morte. Je m'excuse, je voulais énormément faire quelque chose pour lui mais je n'ai pas pu, je voulais l'embrasser, je voulais lui dire que je suis désolée et qu'il allait surmonter ça* ».

II. Le Carillon

Une proche d'une survivante et une proche de victimes décédées au Carillon ont témoigné.

Mme NC, proche d'une victime blessée : « *Combien de familles sont touchées, combien d'enfants ne sont plus là, comment par bêtise ou par ignorance ont-ils pu faire tant de mal ? Ils ont des frères, des sœurs, des amis du même âge, comment ont-ils pu faire ça ?* ».

Mme YM, proche de deux victimes décédées : « *C'est quelque chose de très inhumain. J'ai ressenti quelque chose de pas possible. Je les ai vues mortes. Il faut préparer les obsèques pour ses filles, ce n'est pas possible* ».

III. Rue Alibert

Une proche de victime décédée et survivante elle-même a témoigné.

Mme SD, proche d'une victime décédée : « *Nous on ne comprend pas, on est musulmans, eux aussi, mais pourtant nous l'Islam nous interdit de tuer. À partir du moment où on tue quelqu'un on n'est plus musulman* ».

Salah Abdeslam a ensuite pris la parole pour affirmer que les commandos ne visaient que les mécréants. Il dit du décès de cette jeune femme musulmane que c'était un « accident ».

IV. La Bonne Bière

Un survivant et un proche de victime décédée à la Bonne Bière ont témoigné.

M. CT, victime blessée : « *J'ai senti que j'étais sur un toboggan, et j'étais attiré par une glissade, mais qu'il ne fallait pas. Alors j'ai résisté et je me suis cramponné à la vie* ».

M. HS, proche de victime décédée : « *Mon fils m'a dit 'je viens t'apprendre une très mauvaise nouvelle'. Vous savez que c'est, je ne savais plus où j'étais* ».

V. La Belle Équipe

Trois proches de victimes décédées eux-mêmes survivants et deux proches de victimes décédées à la Belle Équipe ont témoigné.

M. GR, dirigeant de lieu touché, victime non blessée et proche de victimes décédées : « *Ce soir-là, dans ma maison, 21 personnes sont mortes assassinées. 10 faisaient partie de ma vie depuis des mois ou des années. Ce sont des morceaux de ma chair qui ont été arrachés. Quand je pense à Jamila, c'est un drame personnel. Ce soir-là, j'ai perdu une femme extraordinaire* ».

M. NV, victime non blessée et proche de victimes décédées : « *C'est la dernière fois que j'ai vu H. Elle avait les yeux ouverts, elle était belle. J'aimerais vous lire une citation d'Aragon : 'quand il faudra fermer le livre, ce sera sans regretter rien. J'ai vu tant de gens si mal vivre et tant de gens mourir si bien' ».*

M. BP, victime non blessée et proche de victime décédée : « *Je suis resté 20 minutes à côté de mon meilleur ami à le fixer pour ne pas l'oublier ».*

Mme JF, proche de victime décédée : « *Puis on apprend la nouvelle. On pense que ce n'est pas possible, tout s'écroule. Je suis directement allée dans sa chambre, pour prendre sa peluche. Cela fait 6 ans maintenant, il me manque de plus en plus. J'ai besoin d'aller dans sa chambre tous les jours ».*

M. VF, proche de victime décédée : « *Toutes les nuits je pleurais dans les bras de ma femme. C'est difficile d'avoir les images de mon frère mort. C'est difficile de parler sereinement de lui. Depuis 2015 je ne vis plus pareil. J'ai rêvé et je rêve encore de perdre ma fille, de la retrouver morte. Ma joie de vivre n'est plus la même ».*

Vendredi 01 octobre 2021 – Jour 16 : Prises de notes effectuées par l'AfVT

Auditions de parties civiles se trouvant à la Belle équipe

« *Je suis touchée et je n'en ai pas conscience, mon ami est là, il fait barrière avec son corps. Y a un arrêt dans les rafales de balle puis une rafale encore plus forte, ils s'acharnent, ensuite plus rien. Enfin Silence glaçant, mortuaire. Je suis entourée de cadavre. »*

Les conséquences sur moi : je ne peux plus vivre dans ce quartier, je ne peux pas reprendre la boutique familiale. J'ai fait pendant 6 ans des expertises avec le FGTI qui sont versées au dossier. **Je voulais parler de la presse** : ils ont volé mon image pour des articles racleurs.

Les conséquences sur « les invisibles » : ma mère, mon père et ma sœur, c'était important pour eux de se constituer PC. Parce que j'ai créé une distance, jamais montré une pulsion de mort. Le corps hospitalier qui a vu ses horreurs.

Aujourd'hui qui on est ? Ambassadeur de lutte contre la radicalisation. Je suis présidente d'association, actions sociales et éducatives. **J'attends qu'on réponde plus au comment plutôt qu'au pourquoi ?** Merci à mon Ami qui fait que je suis. Je continuerai à vivre et aimer. Je continuerai de lire Charlie hebdo. **On a une histoire commune les survivants, une douleur incompréhensible, une souffrance diffuse, qui ronge notre moi profond. Comme une connexion de racine d'arme, paradoxal parce qu'on est tous déracinés. Je pense aux anges partis ce jour-là, votre lumière m'inonde.**

Audition A.XXX G.XX

Paniquée, je pensais aider mais impossible. Je hère sur la rue, j'atterrie au petit BAYONNAT, je vois des corps entassés derrière la rue et couverts avec des foulards que les riverains ont jetés. Je suis avec une couverture de survie et mon téléphone. Je suis toute en noir et je ne sais pas ce que je fais là. J'attends. »

Conséquence dans ma vie : **je voulais chercher une raison, pourquoi pas morte, pourquoi elle et pas moi. J'ai repris un autre travail dans la restauration, je n'ai pas tenu longtemps, je ne supporte plus certaines choses.** La sensation de solitude est difficile à gérer. Je me suis retrouvée en accident de travail. **J'ai cherché quoi faire et surtout à retrouver un sens à ma vie multiple, pour tous ls morts qui ne sont plus.**

Audition C.XX GXX

Vers 21H35, le verre explose, l'électricité se coupe, je comprends rapidement que ce n'est pas normal. Puis quelque chose me heurte et je tombe.

Les répercussions : j'ai eu l'immense chance de ne pas être blessé physiquement. **Ma vie a été bouleversé par cet événement. Il m'a fallu beaucoup de soutien de mes proches pour apprendre à être sereine.** 1 an après, j'ai eu une dépression pendant plusieurs mois et me reposer sur ma mère pour vivre. **J'ai renoncé à une partie de ma vie sociale. C'est un moindre mal contrairement aux autres blessées physiques. J'ai compris récemment que je devais accepter cet état.**

Pour finir qu'attendre du procès : **mettre au jour des éléments pour mieux comprendre comment un évènement a pu réaliser ça en 2015 en pleins paris.**

Audition L.XX V.XX

Je suis une mère d'une victime grièvement blessée à la belle équipe. Mais les médecins l'ont sauvée. **Je ne repartirai que 6 mois après. Je n'ai pas fait intervenir une aide à domicile c'est ma place de mère. Elle ne lâchera jamais rien.**

Pour mon après : J'arrive dans ma ville, **tous mes clients ne m'ont pas lâché, mais c'était pesant. Je ne me suis pas arrêtée parce que mon employeur n'a pas compris.** La vie a été difficile à mon retour, l'envi de fuir ces gens me demandant comment j'allais, l'envi de quitter mon mari, je n'ai pas basculé parce que je suis entourée et ma fille m'a montrée. **Nous sommes les invisibles mais on a pris cher.**

Audition M.XXX S.XXX

« Arrive un moment de silence, je tourne la tête et je vois 5-6 m un personnage debout avec une arme de guerre, c'est un fou. Les tirs reprennent, je me dis je vais recevoir une balle ça va être vite fait. Je fais un décompte en étant étonné d'être en vie. Ça s'arrête et j'entends hallal Akbar, je me dis ça y est on est dans du Charlie hebdo »

Pour l'après en ce qui me concerne : **j'ai été projeté dans un autre monde, Mais on a conscience du privilège qu'on a d'être les deux préservés.** Je ne peux plus me mettre dans des situations de risques donc j'ai dû annuler des projets, je ne fais plus de projection je regarde le jour maintenant.

Audition J.XXXX D.XXX

J'avais RDV avec un garçon, on s'est rencontré via une application de rencontre, Les planches sont arrivées et j'ai été touché au bras. La vitrine m'a arrêté. Je lui tire la main. Il est fusillé.

*Après ça : **sidération, pas envie d'accepter, de la culpabilité je l'avais abandonné. Être victime c'est se réinventer je m'efforce de vivre pour ceux tombés, c'est sursauter au moindre bruit, vivre avec la culpabilité d'être en vie, je suis extenuée parce que mon cerveau ne s'arrête jamais, de cette hypervigilance ? J'ai peur oui je n'ai pas gagné mais pas perdu je ne veux pas être animé par cette vengeance. Je ne sais pas ce que j'attends du procès parce que personne ne pourra me donner ce que j'ai perdu.***

Audition M.XXX D.XXX

Ceux qui emploie cette violence revendique le sacré alors que rien de plus sacré qu'une vie. Les mécréants sont ceux qui tuent et aucun contexte international ne justifie cette tuerie. Je vis pour 21 personnes ce qui me donne une force extraordinaire. Sans l'altruisme, je n'aurais pas fait de ces blessures un moteur.

Audition V. XXX G.XXX et R.XXX A.XXX

*Le temps ne ce n'était pas arrêté pour nous. On a encore des choses à faire. Le plus dur est d'annoncer aux enfants de 12 et 13 ans que leur mère n'allait pas revenir. On a eu beaucoup de chance **on est des miraculés mais on a perdu notre ami. Je ne voulais pas spécialement témoigner, je ne pensais pas que c'était ma place. Mais mon compagnon va mal et rendre hommage à V.XXX.***

Audition M. XXXXX (Fille d'une victime décédée à la belle équipe)

*Mon premier réflexe était de m'occuper de mon petit frère. Depuis ce jour-là j'ai endossé le rôle d'une **sœur et d'une mère**. J'ai rejeté énormément de gens. Lundi j'avais mon brevet blanc et je me suis dit je n'ai pas le temps d'avoir mal. J'étais perdu mais ne pleurait pas. Les invalides m'ont traumatisé. De voir les gens qui partagent la même peine, qui ont perdu des gens des proches et je ne savais pas comment réagir. En 2017, je suis tombée en dépression, j'ai arrêté l'école pendant 7 mois, j'avais envie de mourir. J'ai réussi à me débarrasser de toute cette haine contre le monde. J'essaie de faire des études qui me plaisent.*

Audition S.XXXXX époux de victime décédée à la belle équipe

Notre histoire étant la nôtre je n'ai pas pleuré en l'écoutant, mais en écoutant les autres. Mes attentes du procès : je m'occupe de mes enfants, j'ai entendu des témoignages, bouleversant et enrichissant. On a la chance de vivre et il ne faut pas gâcher cette chance.

Audition J.XXX B.XXXX

Je me réveille après 13 jours de comas. Après les retrouvailles arrivent les mauvaises nouvelles. (10 balles m'ont touché et 3 sont encore dans mon corps. La liste de mes blessures fait plus de 2 pages. *Ma vie sera rythmée par les alarmes et les médicaments. **Maintenant : Je sors en faisant attention à tout, je vis dans l'hypervigilance. Je dois me défendre face au FGTI, canaliser ma colère face à la perte de mon ami.***

Audition R.XXX L.XXX

*Ce jour c'est l'anniversaire de mon amoureuse. On commence à manger et boire, 21H36 ma vie bascule. **Le 13 novembre m'a irrémédiablement changé, hypervigilance, toujours en tension. Pendant 2 ans j'ai gardé un couteau au fond de ma poche. Chaque fois que je traverse ma ville c'est un parcours mémoriel. Je leur envoi mon dédain et mon mépris. La justice s'abattra sur vous, vous sortirez de l'histoire. Nous ne sommes pas tombées dans votre piège la France ne s'est pas divisée elle tient.***

Audition M. XXX A. XXXXX

J'ai développé mes malheurs mais j'ai trouvé de belles personnes que j'appelle aujourd'hui ma famille.

*Ma vie impactée depuis = j'ai arrêté de travailler pendant 2 semaines, des images ont été volées j'ai très mal vécu ça. Tout comme cette lignée de caméra devant l'institut médico-légal. **Je suis tombée dans une prison mentale. J'ai toujours le sentiment de peur de la mort imminente la nuit tombée.** Il faut se battre pour que jamais on oublie le 13 novembre. **Je rate beaucoup de cours. C'est l'année la plus importante. Je me dis que personne ne peut comprendre et les seuls qui nous comprenaient c'étaient les militaires.***

Audition T.XXX B.XXX

On a fait le tour des hôpitaux de paris pour retrouver V.XXX et J.XXX On apprendra dans les jours qui suivent que V.XX est mort que les 4 filles sont gravement blessées.

L'Après 13, les 6 ans qui suivent seront les plus long, je n'ai pas été physiquement blessée, le plus dur sera les 6 années suivantes, commémoration aussi des instants de communions avec des naissances.

On a mis un point d'honneur à ne pas changer nos modes de vie. *Si nous avons survécu c'est parce que nous étions ensemble ce jour-là. J'ai dit longtemps que j'allais bien c'est faux, j'ai peur de l'engagement. J'ai perdu le sens du travail. Les seuls soldats que j'ai vu le 13 sont les pompiers qui sont venu me sauver. Sans entrer dans la politique. Ce soir on sera en terrasse à paris pour fêter ça.*

Audition N.XXX M.XXX

Je ne veux pas pleurer, ils ont eu aucune goutte de mon sang ils n'auront aucune larme de mes yeux.
On est des charognards, un pays sur 10 rues, pour vous ce n'est peut-être rien, mais nous c'est un pays sur 10 rues. Ce qui m'a hanté c'est les flashes qui filment.

 **Pour aller plus loin : [La revue de presse 13 novembre](#)**

L'AfVT et la Fenvac proposent également des notes complètes des journées d'audience. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : service.juridique@afvt.org